

BRUXELLES PATRIMOINES



Numéro spécial
Journées du Patrimoine
Septembre 2018 | N° 028

Dossier **LE PATRIMOINE C'EST NOUS !**

LES ENTRETIENS DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

ENTRETIEN AVEC LÉO BAETEN, APPRENTI FAUCONNIER

ISABELLE LEROY

COORDINATRICE DE LA CELLULE PATRIMOINE IMMATÉRIEL, DIRECTION DES MONUMENTS ET SITES



L'apprenti et son maître-fauconnier, Léo Baeten et Patrick Morel. Le meilleur moyen de se former à l'art de la fauconnerie est de bénéficier de l'enseignement d'un fauconnier expérimenté qui éduquera son élève aux gestes nécessaires pour l'affaitage du faucon (photo L. Baeten).

L'art de la fauconnerie est inscrit depuis 2016 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette candidature internationale, initiée par les Émirats arabes unis, est le fruit d'une longue concertation entre différentes nations où cette pratique ancestrale est encore vivace et rassemble autour d'un vaste projet de préservation l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Autriche, la Belgique, les Émirats arabes unis, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, le Kazakhstan, le Maroc, la Mongolie, le Pakistan, le Portugal, le Qatar, la République arabe syrienne, la République de Corée et la Tchèque.

Si la chasse est interdite sur le territoire bruxellois, l'Association internationale de Fauconnerie et de Conservation des Oiseaux de Proie (IAF), qui représente les fauconniers sur le plan mondial, a toutefois installé son siège à Bruxelles¹. Elle constitue en Belgique, avec l'Association historique *Club Marie de Bourgogne*, un des acteurs majeurs de cette pratique et de ses savoirs. Nous sommes allés à la rencontre d'un jeune fauconnier passionné, Léo Baeten, âgé de dix-sept ans, qui a accepté de témoigner de son expérience sur cette tradition vivante peu connue du grand public.

Comment as-tu découvert et été initié à cette pratique ?

J'ai découvert la fauconnerie il y a trois ans pendant une journée de chasse organisée par le *Club Marie de Bourgogne* et j'y ai fait la connaissance de monsieur Patrick Morel, fauconnier de renom qui exerce en Brabant et qui, vu mon intérêt, a accepté de m'apprendre les gestes et savoir-faire de la fauconnerie. En Belgique, le meilleur moyen de débiter la fauconnerie est, en effet, de suivre un fauconnier expérimenté qui voudra bien expliquer à son élève les gestes nécessaires pour l'affaitage (dressage) ainsi que les connaissances sur la psychologie des oiseaux, leurs possibilités, les soins à prodiguer, etc. Il existe aussi un centre de formation en Région flamande, *Syntra*, qui dispense des formations professionnelles en fauconnerie.

La fauconnerie est surtout connue du large public bruxellois par ses représentations, à l'occasion de l'Ommegang, sur des gravures ou tapisseries. Jadis, ce mode de chasse était associé aux privilèges de la noblesse ; qui sont les fauconniers en Belgique aujourd'hui ? La fauconnerie soulève-t-elle un intérêt de la part des jeunes ?

Les fauconniers actuels sont issus de toutes les classes de la société. Ce sont essentiellement des amoureux de la nature et des passionnés des rapaces et d'un mode de

chasse naturel. Ils participent activement aux études sur les oiseaux de proie et à la sauvegarde de certaines espèces, notamment la réintroduction du faucon pèlerin en Allemagne et aux États-Unis. Il faut savoir que tous les faucons qui nichent actuellement en Belgique sont issus de faucons reproduits et réintroduits par les fauconniers en Allemagne. La fauconnerie connaît un réel engouement chez les jeunes qui veulent un nouveau contact avec la nature, mais étant un mode de chasse exigeant beaucoup de temps et de ressources, la fauconnerie n'est malheureusement pas à la portée de beaucoup de jeunes chasseurs. De plus, en Wallonie, le permis de chasse est obligatoire. Ce permis ne peut s'obtenir qu'à partir de dix-huit ans.

**La fauconnerie peut-elle être assimilée à la chasse ou à un sport ?
Y a-t-il des restrictions à sa pratique ?**

La fauconnerie est un mode de chasse à part entière, sans doute le plus écologique qui soit, où le prédateur chasse ses proies comme il le ferait dans la nature. La fauconnerie est définie comme l'art de capturer un gibier dans son milieu naturel à l'aide d'un oiseau de proie affaîté (dressé). Il n'existe pas de concours de fauconnerie. Dans certains pays, il existe des concours où les oiseaux poursuivent un avion télécommandé et où ils sont mesurés dans des concours de vitesse, mais cela ne peut être associé à la fauconnerie.

La fauconnerie n'est pas praticable partout avec n'importe quel oiseau. Pour de grands espaces ouverts, où perdrix et faisans sont présents, on privilégiera la chasse avec les faucons. Les endroits plus fermés, où les gibiers présents sont le lapin et le faisau, on prendra plutôt un autour ou une buse. Chaque type d'oiseau a son milieu dans lequel

il est capable de chasser. Ainsi, le bas-vol se pratique dans les régions boisées ou semi-boisées tandis que le haut-vol se pratique dans des plaines dégagées. La fauconnerie ne se pratique pas dans les milieux urbains ; de plus, ce ne serait certainement pas une bonne idée de faire voler un oiseau en pleine ville où le risque d'accidents est grand d'être percuté par une voiture ou de voler contre une fenêtre.

Quelles sont les qualités d'un bon fauconnier ?

La plus grande qualité d'un fauconnier est son amour pour la nature. Il faut avant tout aimer les rapaces et surtout, essayer de les comprendre le mieux possible. Un fauconnier débutant apprendra beaucoup de choses auprès d'un mentor mais il en apprendra tout autant en observant les oiseaux de proie dans la nature. Après, je dirais que la patience, la persévérance ainsi qu'une bonne dose de savoir-faire sont nécessaires. La relation qu'on a avec un oiseau est très différente de celle qu'on peut avoir avec un chien, qui peut être dressé sur le principe de la récompense et de la réprimande, alors qu'en fauconnerie, on ne punit jamais un oiseau. L'attachement d'un oiseau de chasse pour son partenaire est différent de la relation que peut avoir un chien par rapport à son maître, l'oiseau ne vous aime pas à proprement parler, la seule raison pour laquelle il reste auprès du fauconnier c'est la confiance qu'il porte en lui ainsi que la sécurité que ce dernier peut lui apporter.

La pratique de la fauconnerie demande-t-elle des équipements particuliers ?

Le fauconnier a besoin d'équipements et d'accessoires, aussi bien pour la protection de l'oiseau que pour sa propre protection. Parmi ces accessoires, on trouve le gant,

L'Association des Fauconniers belges **Club Marie de Bourgogne** regroupe une soixantaine de fauconniers pratiquants de Belgique. Elle a été fondée en 1967 et est la seule association nationale de fauconniers en Belgique. Elle est le lien des fauconniers auprès des instances officielles et les représente dans les organes tels que le Conseil de la Ruralité (anciennement Conseil Supérieur de la Chasse ou Conseil Supérieur de la Protection de la Nature). Les membres volent des oiseaux de bas-vol (autour des palombes, épervier d'Europe, buse de Harris, buse à Queue rousse ou aigle royal) ou des faucons (faucon pèlerin ou gerfaul). Grâce à l'action du *Club Marie de Bourgogne*, la fauconnerie a été classée comme chef-d'œuvre du Patrimoine immatériel par la Fédération Wallonie-Bruxelles et aussi par la Communauté flamande.

(<http://users.belgacom.net/Mariae-Burgundiae/>)

sur lequel est placé l'oiseau quand il est sur le poing du fauconnier, les jets étant les lanières de cuir ou de nylon attachées aux pattes de l'oiseau, le touret, la longe, les sonnettes. Le chaperon qui aveugle l'oiseau de proie permet d'éviter le stress pour l'oiseau et permet de le transporter partout sans l'effrayer. Très important est également la télémétrie, celle-ci permet, à l'aide d'un récepteur, de retrouver un oiseau qui s'est envolé, sur lequel au préalable on a placé un émetteur. Rares sont les fauconniers qui fabriquent tout leur matériel eux-mêmes. Certains sont spécialisés dans la fabrication de chaperons, d'autres préféreront fabriquer des gants, des sonnettes... Mon intérêt se porte plutôt sur les chaperons

L'Association internationale de Fauconnerie et de Conservation des Oiseaux de Proie a été fondée en 1967 et a son siège à Bruxelles. L'IAF regroupe 106 associations et représente 80 pays. L'IAF est le porte-parole des fauconniers auprès de toutes les instances internationales (Unesco, Conseil de l'Europe, BERN convention, Convention de Washington CITES, Directives Européennes, IUCN, FACE, CIC, etc.) et chaque fois que la pratique de la fauconnerie est discutée.

(<https://iaf.org/>)



Fig. 1

Quelques exemples de l'équipement de fauconnerie : a) longues, b) chaperon, c) touret, d) jets, e) sonnettes (photo P. Morel).

qui doivent être parfaits pour bien se prêter à la tête de l'oiseau et éviter de le gêner ou de le blesser (fig. 1).

La présentation de rapaces connaît un regain d'intérêt croissant dans les fêtes médiévales et les parcs à thèmes. Est-ce assimilable à la fauconnerie ?

Ces pratiques, bien qu'utilisant certaines techniques de fauconnerie, sont à différencier de la fauconnerie. La différence réside dans le fait qu'en fauconnerie, les oiseaux sont volés² librement pour reproduire leur quête quotidienne de chasse tandis que les oiseaux utilisés pendant les représentations ou les spectacles sont uniquement entraînés pour revenir auprès de leurs dresseurs tenant un appât et sont incapables, en cas de perte, de subvenir à leurs besoins de nourriture par la chasse. Dans certains cas les oiseaux sont juste exposés comme divertissement.

D'où sont issus les oiseaux utilisés dans la fauconnerie en Belgique, comment sont-ils élevés et entraînés ?

En Belgique, tous les oiseaux, (que ce soient des faucons pèlerins, des

autours, des buses de Harris, des aigles royaux) utilisés en fauconnerie sont issus de l'élevage en captivité. Il est interdit par la loi de détenir un oiseau qui n'est pas né en captivité. Plusieurs techniques d'élevage sont utilisées, soit par reproduction naturelle, soit par reproduction artificielle, soit artificielle et élevage en couveuse, seul ou en groupe. Chaque élevage différent donnera un oiseau avec des caractéristiques différentes (familier, craintif, etc.). En bref, l'affaiblissement d'un oiseau de proie peut se résumer à apprendre à l'oiseau à faire confiance au fauconnier. On lui apprend à revenir vers le gant ou le leurre (objet simulant une proie), attaché à une filière, chaque exercice faisant l'objet d'une récompense. Après vient le moment où l'on lâche l'oiseau librement pour la première fois. L'étape suivante est celle de l'introduction de l'oiseau sur du gibier, c'est-à-dire la mise en présence de gibier et l'incitation à poursuivre sa proie. Vient ensuite un long apprentissage qui fera de l'oiseau un véritable athlète. Je ne possède pour le moment aucun rapace.

Notre société est de plus en plus attentive aux questions liées au bien-être animal, la pratique de la fauconnerie est-elle compatible avec cette question ? Ces préoccupations sont-elles perçues comme des menaces pesant sur la pratique ?

Absolument, les fauconniers ont de tout temps été les pionniers du bien-être animal avec les rapaces, de nombreuses techniques de fauconnerie inspirant d'autres disciplines. Certains accessoires, comme le chaperon permettent aux rapaces d'éviter tout stress et peur. Les oiseaux sont l'objet de soins quotidiens (ils sont par exemple pesés chaque jour). Les oiseaux nés en captivité ont en général une longévité beaucoup plus élevée que dans la nature. Contrairement aux oiseaux sauvages, les oiseaux en captivité n'ont pas à souffrir de combats de territoires, manques de proies, dangers naturels ou humains.

Dans de nombreux pays, comme aux États-Unis et au Moyen-Orient, les oiseaux de proie utilisés sont des oiseaux capturés sauvages, essentiellement des oiseaux de première année. Le taux de mortalité chez les rapaces dans la nature pendant la



Fig. 2

Plus de 500 jeunes de 90 pays différents ont participé au festival organisé par l'IAF en 2017 (© IAF).

première année est très élevé (souvent plus de 50 %, parfois même de 70 % pour certaines espèces) ! Dans ces pays, la législation permet aux fauconniers de capturer un jeune oiseau sauvage, de l'utiliser à la chasse pendant un ou deux ans et de le relâcher ensuite quand il a atteint sa maturité sexuelle afin qu'il puisse se reproduire. Aucun oiseau de plus de deux ans ne peut être capturé et gardé, les fauconniers sont conscients que ces oiseaux constituent le stock naturel de reproducteurs et n'y touchent pas !

Pour revenir au cas de la Belgique, les oiseaux de fauconnerie sont traditionnellement attachés à l'aide de matériel et d'équipement qui ont fait leurs preuves pendant des millénaires, sur une perche (pour les oiseaux de bas-vol qui sont souvent des oiseaux forestiers habitués à se percher sur des branches) ou sur un bloc (pour les faucons habitués à se percher sur des reposoirs plats comme les rochers). Les rapaces ne sont pas détenus en volière à cause du risque de casse des plumes contre le grillage. Les oiseaux utilisés pour la chasse volent librement presque chaque jour pendant la sai-

son de chasse. Comme je l'ai déjà dit, un rapace n'est pas comme un chien : si un chien veut s'enfuir d'un jardin, un grillage peut l'en empêcher. Le ciel est illimité et quand le faucon vole, il est libre.

Tu as eu l'occasion de participer en décembre dernier à un important festival international de fauconnerie organisé par l'Association internationale de Fauconnerie et de Conservation des Oiseaux de Proie aux Émirats arabes unis ; que retiens-tu de cette expérience ?

Le festival organisé par l'IAF en 2017 avait comme thème la jeunesse. Plus de 500 jeunes de 90 pays différents y ont participé ! Ce fut un événement culturel magnifique aussi bien au niveau des connaissances accumulées sur les différents pays que des gens que l'on y a rencontrés. Ce festival nous a permis de développer davantage nos connaissances sur les oiseaux et d'améliorer notre matériel. Toutes ces personnes différentes, venant d'autant de pays variés avec des connaissances, des techniques incroyables. Des valeurs, des idées, des gestes, transmis de père en fils, de génération en génération...(fig. 2)

LES FAUCONS DE BRUXELLES, À LA CROISÉE DES PATRIMOINES NATUREL ET CULTUREL

Depuis 2004, des faucons sauvages viennent régulièrement nicher dans les tours des églises et les beffrois de la capitale. Depuis leur première apparition à la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, ces visiteurs font l'objet d'un suivi attentif du monde scientifique coordonné par l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique mais sont aussi l'objet de véritables campagnes médiatiques puisque un site Internet leur est dédié permettant au public de suivre en direct l'évolution des nichées par le biais de caméras non invasives. À partir du mois d'avril, une couvée de cinq œufs a ainsi été suivie depuis la cathédrale.

Près de douze couples de faucons pèlerins sont désormais recensés dans la Région, fréquentant les beffrois de la maison communale de Woluwe-Saint-Pierre et de l'hôtel de ville de Saint-Gilles, l'hôtel communal de Schaerbeek, l'église Saint-Job d'Uccle, l'église Saint-Hubert de Watermael-Boitsfort, l'église Saint-Antoine d'Etterbeek, la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon d'Anderlecht, l'église Notre-Dame de Laeken, la basilique de Koekelberg, la tour Reyers à Schaerbeek et la tour IT à Bruxelles-Ville.

<http://www.fauconspourtout.be>
<http://www.valkenvooriedereen.be>

NOTES

1. L'IAF dispose, depuis le début de cette année, d'une Maison de la Fauconnerie rue de Flandre 31 à Bruxelles. Elle est ouverte au public (sur rendez-vous) et accueille divers événements et expositions. Contact : blontrack@iaf.org.
2. Voler, en fauconnerie, est synonyme de chasser avec des oiseaux dressés.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont,
Murielle Leseqque, Griet Meyfroots,
Cecilia Paredes et Brigitte Vander
Bruggen

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont et Griet Meyfroots

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseqque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Stéphane Demeter

AUTEURS/COLLABORATION

RÉDACTIONNELLE

Aurélie Autenne, Kristiaan Borret,
Bruno Campanella, Michel
Dechamps, Ann Degraeve, Stéphane
Demeter, Paula Dumont, Ludo
Gobin, Yves Hanosset, Claudine
Houbart, Pascale Ingelaere, Serge
Joris, Catherine Leclercq, Isabelle
Leroy, Marc Meganck, Cecilia
Paredes, Véronique Van Bunnan,
Hans Vandecandelaere, Brigitte Vander
Bruggen, Manja Vanhaelen, l'équipe de
visit.brussels, Thierry Wauters

TRADUCTION

Gitracom, David Kusman,
Ubiqu Belgium NV/SA

RELECTURE

Augusta Dörr, Martine Maillard
et le comité de rédaction

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

IPM printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.brussels

REMERCIEMENTS

Manon Boetman, Sophie Bouchard,
Philippe Charlier, Alfred de Ville de Goyet,
Jacques de Selliers, Farba Diop,
Marie-Laure Lectef

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale de
Bruxelles Urbanisme et Patrimoine/
Région de Bruxelles-Capitale,
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et Sites -
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et Sites de la
Région de Bruxelles-Capitale

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACW – Association Campanaire
Wallonne
ADUB – Archives du Département de
l'Urbanisme de la Ville de Bruxelles
ARML – KULeuven, Centrale
Bibliotheek, Universiteitsarchief, Fonds
R.M. Lemaire
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
BUP/BSE – Bruxelles Urbanisme et
Patrimoine/Brussel Stedenbouw en
Erfgoed
CIRB – Centre d'Informatique pour la
Région bruxelloise
IAF – Association internationale de
Fauconnerie
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het
Kunstpatrimonium / Institut royal du
Patrimoine artistique
SPRB/GOB – Service public régional
de Bruxelles / Gewestelijke
Overheidsdienst Brussel

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2018/6860/031

*Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands
onder de titel «Erfgoed Brussel».*



Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

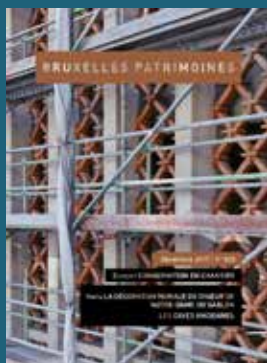
021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

Derniers numéros



023-024 - Septembre 2017
Nature en ville



025 - Décembre 2017
Conservation en chantier



026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture



urban
.brussels 

URBAIN BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
STEDENBOUW EN ERFGOED

10 €



ISBN 978-2-87584-166-7